

# « Le silence n'est plus tenable » : cette surveillante dénonce la violence dans un collège normand



Le collège Roland-Vaudatin, à Gavray-sur-Sienne (Manche), a été marqué par des violences ces dernières semaines. Archives Ouest-France

Lundi 8 avril 2024, une assistante d'éducation du collège Roland-Vaudatin de [Gavray-sur-Sienne \(Manche\)](#) a alerté sur ce qu'elle nomme « la situation préoccupante de l'établissement ». Ces dernières semaines, des incidents et des violences ont en effet marqué le collège manchois. La direction et l'Académie de Normandie ont apporté leur soutien à l'assistante d'éducation.

Au mois de mars 2024, [le collège Roland-Vaudatin, à Gavray-sur-Sienne \(Manche\)](#), a été marqué par deux incidents : « **une bagarre importante** », selon l'Académie de Normandie, et des menaces sur une assistante d'éducation.

Cette dernière se nomme Élise Féret et est âgée de 32 ans. Lundi 8 avril 2024, elle a écrit une lettre ouverte pour dénoncer « [la violence ouverte à visage découvert](#) » et alerter sur « **une urgence silencieuse** ».

## Plainte et protection policière

Élise Féret est assistante d'éducation à Gavray-sur-Sienne depuis trois ans. « **Dans l'exercice de mes fonctions, je joue plusieurs rôles essentiels : je suis à la fois garante du bien-être et de la sécurité de nos élèves, soutien indéfectible du personnel éducatif et des parents d'élèves et maintenant, malheureusement, victime et témoin direct des violences qui secouent notre établissement.** »



Elle relate les menaces dont elle a été victime. « **Un élève de troisième, déjà connu pour son comportement violent, a franchi un seuil critique. Défiant l'autorité, il a tenté de m'agresser et m'a menacée de représailles, promettant une confrontation en dehors de l'établissement.** » La trentenaire a porté plainte ; une protection policière a été mise en place.

« Le silence n'est désormais plus tenable »

L'assistante d'éducation évoque aussi les « **menaces et pressions** » d'un parent d'élève, dont le fils passait en conseil de discipline à la suite d'une bagarre ayant nécessité une intervention des secours.

« Devant ces circonstances alarmantes, le silence n'est désormais plus tenable. Les actes de violence que nous observons ne sont pas des cas isolés ; bien au contraire, ils sont le miroir d'une crise bien plus grave, une crise aggravée par des décisions politiques qui ont progressivement sapé notre aptitude à encadrer nos élèves et à leur fournir le soutien dont ils ont impérieusement

besoin. Chaque incident de violence sape la confiance et le sentiment de sécurité essentiels à l'éducation. »

### Soutien et accompagnement renforcé

Mardi 9 avril 2024, l'Académie de Normandie a réagi à la lettre ouverte. Elle confirme les deux faits de violences dont fait état l'assistante d'éducation. Après les menaces, « **le chef d'établissement a accompagné l'assistante d'éducation pour un dépôt de plainte, et lui a proposé la protection fonctionnelle comme l'exige pareille situation. Une mesure conservatoire a été prise à l'encontre de cet élève, lui interdisant l'accès à l'établissement, dans l'attente de la réunion d'un conseil de discipline.** »

Sur la bagarre et le conseil de discipline qui a suivi, « **la procédure du conseil a été respectée et les parents de cet élève ont pu s'exprimer dans le cadre de la démarche contradictoire. Le conseil a été suivi d'une exclusion de huit jours pour l'élève concerné.** »

L'Académie, la direction de services départementaux de l'Éducation nationale de la Manche et l'établissement affirment apporter « **leur soutien à cette assistante d'éducation** » et « **lui réitèrent leur proposition d'un accompagnement renforcé** ».

Kristell LE GALL.